



Salaire minimum assistante de direction syntec

Par **nathalie**, le **09/10/2009** à **00:18**

Bonjour,

Je suis assistante de direction dans un cabinet conseil. Dans la convention collective du Syntec il y a une grille de salaire avec des coefficients et positions qui permettent de déterminer le salaire minimum. Or, je n'arrive pas à savoir à quelle position et coef je corresponds. Je suis ETAM et dispose d'un BTS assistante de direction. Ma position actuelle est 1.3 coef 220. D'après la convention mon salaire devrait être beaucoup plus important que ce qu'on me paye actuellement, J'ai relus les textes et normalement avec mon diplôme d'assistante de direction (niveau III de l' Education nationale, mon salaire devrait être d'au moins position 3.1. J'en ai parler à mon patron mais d'après lui les positions et coef n'ont aucun lien avec le diplôme. Je n'en suis pas sur... Pourriez vous m'éclairer à ce sujet. Merci d'avance pour votre réponse.